Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260306-TH_DCM_2026_12-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 décembre 2025 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
02 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Excusés 1
Votants 14

Membres présents : M. Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, M Pascal FORTIN, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : Mme Gwénaëlle RENOUX donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN jusqu'à son arrivée.

Membres absents : sans objet

Mme Aline GIACALONE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-12
Aménagement à l'espace festif

Mme Isabelle Lebreton, concernée à titre personnel, ne prend pas part au débat ni au vote et quitte la salle du conseil

Afin de faciliter l'usage des chariots de chaises et de tables au préau de l'espace festif, il est nécessaire d'aménager une allée bétonnée entre le local de stockage et le préau. 2 entreprises ont été consultées :

Entreprise	Tarif HT	Tarif TTC
EVIN - Thourie	2 470.00 €	2 964.00 €
LEPAGE - Retiers	3 495.00 €	4 194.00 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Valide l'aménagement proposé à l'espace festif
- Valide le devis de l'entreprise EVIN pour un montant de 2 470.00 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)